

## L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU MALI

### Informations générales

Nom officiel du pays : REPUBLIQUE DU MALI

Capitale : Bamako

Population : 14 500 000 (recensement 2009), 16 000 000 (estimation 2013) (Gentilé : maliens)

Langue officielle : français – Autre(s) langue(s) : bambara, bobo, bozo, dogon, peul, soninké, songhaï, senoufo, tamasheq, hassanya, khassonké, madenkan, maninkakan.

Membre du dispositif « Centres pour les études en France » depuis 2007

### Le système d'enseignement secondaire

L'enseignement se fait principalement en français, sauf dans les écoles franco-arabes où le français est enseigné en langue seconde. L'enseignement préscolaire est très peu développé au Mali, de l'ordre de 7%.

L'enseignement fondamental recouvre la scolarité de 7 à 15 ans. Il est structuré en deux cycles : un premier cycle, obligatoire, de 6 années ; un second cycle de 3 années.

En 2010-2011, 2 138 000 étaient inscrits dans le premier cycle (TBS : 81,5 %), 570 000 dans le second (TBS : 54,8 %).

Le certificat d'études de fin de premier cycle conditionne l'accès au second cycle. Le diplôme d'études fondamentales sanctionne la fin de l'enseignement fondamental et donne accès à l'enseignement secondaire.

La scolarité secondaire s'effectue en 3 ans et est sanctionnée par le baccalauréat malien.

Il existe deux filières :

- Une **filière générale**, se spécialisant à partir de la onzième année, partagée en quatre domaines à partir de la douzième année : Lettres, Sciences humaines, Mathématiques, Sciences.

- Une **filière technique et professionnelle** comportant en fin de cursus 2 séries :

t Sciences et technologiques de gestion avec 2 spécialités : comptabilité et finances, gestion et commerce ;

t Sciences et techniques industrielles et agricoles avec 6 spécialités : génie mécanique, génie civil, génie minier, génie énergétique, génie électronique, génie électrotechnique.

La scolarité s'y effectue en **3 ans**.

On compte en 2013, 69 établissements publics d'enseignement secondaire. Mais la majorité des lycéens sont scolarisés dans le privé : on dénombre 612 lycées d'enseignement général et 32 lycées franco-arabes.

Dans l'enseignement technique et professionnel, la répartition public/privé est plus équilibrée : 29 établissements publics pour 78 privés.

La fin des études secondaires est sanctionnée par un diplôme appelé le baccalauréat. Les candidats à cet examen le passe en général à l'âge de 18 à 20 ans. Son contenu est conforme aux programmes d'enseignement de chaque domaine. Le système de notation est décimal.

En 2012-2013, 97 500 candidats se sont présentés au baccalauréat. Le taux de réussite global a été de 13,02 %.

### **Lycée français Liberté de Bamako**

BP 910

Bamako – MALI

<http://www.libertebko.org>

### **Le système de l'enseignement supérieur**

#### **>Panorama général de l'enseignement général au Mali**

#### ***Le réseau des établissements d'enseignement supérieur***

On compte au Mali cinq universités publiques dont quatre créées en 2011 par scission à partir de l'Université de Bamako :

- **Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB)** qui dénombre 4 facultés ou instituts (Faculté des sciences économiques et de gestion, Faculté d'histoire et de géographie, Institut universitaire de développement territorial, Institut universitaire de gestion) ;
- **Université des lettres et des sciences humaines de Bamako (ULSHB)** avec 3 facultés et institut (Faculté des lettres, langues et sciences du langage, Faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation, Institut universitaire de technologie)
- **Université des sciences, des techniques et des technologies de Bamako (USTTB)**, avec 4 facultés ou instituts (Faculté des sciences techniques, Institut universitaire des sciences appliquées, Faculté de médecine d'odontostomatologie, Faculté de pharmacie)
- **Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB)**, avec 2 facultés (Faculté de droit public, Faculté de droit privé)

La cinquième université est l'**Université de Ségou** créée en 2009 et comprendra à terme quatre facultés (Faculté des sciences sociales, Faculté des sciences de la santé, Faculté d'agronomie et de médecine animales, Faculté du génie et des sciences) et un institut (Institut universitaire de formation professionnelle).

Quatre **Grandes Ecoles** existent également, établissements publics à caractère scientifique et technologique, de statut équivalent à celui des universités :

- l'**Ecole Normale Supérieure**, qui forme les enseignants du secondaire après l'obtention d'une licence ;
- l'**Ecole Nationale d'Ingénieurs**, qui propose des formations courtes de techniciens et un cycle de formation d'ingénieur ;
- l'**Institut Polytechnique Rural**, avec des cursus équivalents à l'ENI dans les domaines de l'agronomie, de l'élevage et de l'économie rurale ;
- l'**Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel**, qui forme les enseignants des établissements secondaires techniques et des centres de formation professionnelle ainsi que les personnels d'encadrement de ces établissements.

L'**Ecole Nationale d'Administration**, chargée de la formation initiale et continue de fonctionnaires des cadres A ainsi que des études et recherches est placée sous l'autorité de la Primature.

On dénombre par ailleurs 53 établissements privés d'enseignement supérieur dont quatre universités privées, proposant des filières de formation, pour certains calquées sur les anciennes certifications (DUT/maîtrise), pour d'autre s'inscrivant dans les cursus LMD.

### ***L'accès à l'enseignement supérieur***

L'accès à l'enseignement supérieur est ouvert aux bacheliers âgés de moins de 25 ans, avec pour certaines filières une sélection sur dossier, test et/ou éventuellement entretien. C'est le cas notamment pour l'accès aux licences professionnelles de l'IUG, de l'IUDT et de l'IUT.

### ***Les types de cycle***

Le système universitaire au Mali intègre progressivement le système LMD. On peut néanmoins observer encore des formations du type DEUG, licences, maîtrises.

Plusieurs universités ou instituts proposent des cycles courts de formation axés sur la professionnalisation : IUG, IUT, IUFP.

### ***Les diplômes de l'enseignement supérieur***

Les principaux diplômes sont :

- Licence, 3 années d'études après le baccalauréat
- Master, 5 années après le baccalauréat

- Doctorat, 8 à 10 années après le baccalauréat.

Jusqu'à nos jours, nombre d'étudiants maliens obtiennent un doctorat délivré par une université étrangère. Toutefois, des écoles doctorales commencent à voir le jour dans les universités.

### **La mobilité étudiante malienne vers la France**

-Nombre total d'étudiants en mobilité: inconnu

-Nombre total d'étudiant en mobilité vers la France: 300 en 2013, en régression.

-Nombre total d'inscrits en stock dans les EES français : non déterminé

-Principaux domaines d'études visés [si connu] : Droit, économie et gestion (60 %), Sciences fondamentales (18 %), Langues-lettres (7,5 %), Sciences humaines et sociales (7,5 %), Sciences de l'ingénieur (4 %), Sciences médicales (2 %)

-Evolution de la mobilité vers la France : 410 en 2011, 353 en 2012, 300 en 2013.

-Caractéristiques de la mobilité vers la France : majoritairement individuelle.

### **Autre :**

-Principales destinations à l'étranger pour études (liées aux programmes de bourses proposées par ces pays) : Algérie, Chine, Maroc, Tunisie, Egypte, Turquie, Russie, Vénézuéla, Cuba, Serbie, Inde, Thaïlande

### **Les principaux programmes de bourses entre le Mali et la France**

Programme « 300 jeunes cadres pour le Mali » : bourses attribuées pour suivre des études universitaires se concluant par une licence, un master ou un doctorat.

Le nombre de bourses attribuées chaque année par la France est de l'ordre de 15.

Des bourses pour séjour scientifique de haut niveau sont également attribuées.

### **Autres informations sur l'enseignement au Mali**

#### **La situation générale de l'enseignement supérieur**

Le déroulement des études supérieures au Mali a été perturbé depuis 2009. Les trois dernières années ont été marquées par de longs et difficiles mouvements de grève, tant des enseignants que des étudiants, qui ont eu pour effet de fortement retarder l'année universitaire : en 2011 a pris fin

l'année 2009-2010 et l'année 2010-2011 a été déclarée année blanche. Les années 2011-2012 et 2012-13 ont quant à elle été gérées de manière très variable par les établissements (certains les ayant raccourcies à 3 mois, d'autres ne les ayant pas encore terminées).

La rentrée 2013-14 aura lieu au mieux fin novembre, pour une partie des établissements, en janvier 2014 pour d'autres.

### **Pour plus d'informations**

Lien vers le site Campus France du pays : <http://www.mali.campusfrance.org/>

Lien vers la fiche Curie : [Fiche Curie Mali](#)

Contact : Quartier de Fleuve

Avenue Moussa Travélé

Porte 512

Bamako (MALI)

Tél. : (00 223) 44 90 12 77

Date de création de la fiche : 18-11-2013